



## Parties communes

-----  
Par castor34000

Bonjour dans notre copro se trouve une cour privative ou se trouve deux proprio à l'ordre du jour en AG ils veulent partager cette cour par la construction d'un mur de 2m de haut sur 8m faut t il en plus l'autorisation de la mairie et un permis de construire merci

-----  
Par yapasdequoi

Inutile de multiplier la même question !

[url=[https://www.forum-juridique.net/forum/message-membre.php?id\\_membre=21239](https://www.forum-juridique.net/forum/message-membre.php?id_membre=21239)][https://www.forum-juridique.net/forum/message-membre.php?id\\_membre=21239](https://www.forum-juridique.net/forum/message-membre.php?id_membre=21239)[/url]